



La Plaine sur mer

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration du CCAS du 5 mai 2026

Délibération n° CA 2026-13

Nombre de membres

En exercice :	9
Présents :	9
Pouvoirs :	0
Votants :	9
Majorité absolue :	5

L'an deux mille vingt-six, le mardi cinq mai à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le vingt-huit avril deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Présidente.

Etaient présents

Danièle VINCENT, Présidente, Maryse MOINEREAU, adjointe, Maryline FOUCHER, Catherine HERVÉ, Dominique LASSALLE, Conseillers municipaux, Guillaume DE DIEULEVEULT, représentant des personnes âgées, James DE LA ROCHE SAINT-ANDRE, représentant du Secours Catholique, Claire DE SONIS, représentante de l'UDAF 44, Pascal LEBEAU, représentant des personnes en situation de Handicap.

Secrétaire de séance : Maryse MOINEREAU - Adoptée à l'unanimité.

Objet : Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Vu le Code général des collectivités territoriales, Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment l'article R.123-1, Considérant l'importance pour le CCAS de disposer d'une analyse actualisée des besoins sociaux sur le territoire, Considérant que cette démarche constitue un outil d'aide à la décision pour le Conseil d'Administration et les équipes techniques, Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration,

- ENGAGE le CCAS dans la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) pour le mandat 2026-2032,
- VALIDE la planification de la démarche, avec mobilisation des synergies dès le second semestre 2026 et remise du rapport en 2027,
- AUTORISE la Présidente et la Vice-Présidente à coordonner et piloter cette démarche et à mobiliser les partenaires nécessaires à sa réalisation.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Danièle VINCENT Présidente



Maryse MOINEREAU Secrétaire de séance